

# Tutoriel documents natation

---

Cet ensemble composé de deux documents a pour but de faciliter l'enseignement et l'évaluation de la natation à l'école. L'ensemble, articulé autour des compétences visées en natation, est organisé en sept niveaux. Les 3 paliers d'évaluation qui jalonnent le parcours d'apprentissage de l'élève sur la durée de la scolarité obligatoire sont pris en compte ainsi que l'attestation scolaire du Savoir Nager.

Cette première version est susceptible d'évolutions pour tenir compte des observations des équipes pédagogiques suite à l'expérimentation des outils, en cours sur le département des Yvelines.

Le document PDF «**De la familiarisation au milieu aquatique à l'obtention de l'Attestation Scolaire du Savoir Nager (ASSN)**» permet de choisir des situations pédagogiques en fonction de la compétence à travailler. Les deux premières pages présentent, sous la forme d'un tableau, les compétences par niveau. Des liens insérés dans chaque cellule renvoient directement aux fiches rédigées par les membres du groupe de travail départemental « natation ». Chaque fiche décrit des situations pédagogiques adaptées au niveau de compétence des élèves permettant ainsi à tous de progresser. Il est possible à tout moment de revenir au tableau principal.

Le tableau **Evaluation Natation78** permet de gérer les compétences acquises par les élèves par niveaux, classes, groupes de natation. Il donne la possibilité d'éditer :

- des listes importées de base élèves pour repérer les compétences acquises
- des bilans de compétences individuelles
- l'Attestation Scolaire du Savoir Nager (ASSN).

## Onglets orange :

- Paramètres : dans cet onglet sont à renseigner le nom de la **piscine** et l'UAI de l'**école** (qui figureront dans le bilan individuel et l'ASSN), le nombre et le nom des **groupes de natation** (reportés dans les choix possibles de l'onglet import élèves).
- Import élèves : les renseignements des élèves peuvent être saisis dans cet onglet ou collés depuis un tableau rendu compatible (mêmes colonnes). Nom, prénom et date de naissance figurent sur le bilan de compétences et l'ASSN. Les autres informations simplifient la saisie en permettant de sélectionner un groupe d'élève répondant à un ou plusieurs critères.

Les filtres ne sont pas accessibles dans ce tableau.

## Onglet jaune :

- Saisie des compétences : les filtres proposés dans les colonnes B à G permettent de sélectionner les élèves suivant un ou plusieurs critères avant d'effectuer la saisie des

compétences acquises par les élèves. Il est conseillé de désactiver le filtre une fois la saisie terminée pour ce groupe. L'intitulé de chaque compétence est indiqué sous forme de commentaire qui s'affiche au survol des cases de J à AH de la ligne 3. On indique qu'une compétence est acquise en indiquant « a » ou « A » dans les cases.

Onglet vert :

- Compétences : cet onglet est en lecture seule. Il permet la consultation et l'impression des compétences par niveau (page 1), ainsi que le niveau nécessaire pour l'obtention de l'ASSN (page 2).

Onglets bleus :

- Sélection : en indiquant « x » ou « X » dans la colonne k, on sélectionne l'élève de la ligne correspondante. Pour restreindre la liste des élèves avant d'effectuer leur sélection, il est possible d'activer des filtres (de M3 à O3). Les élèves sélectionnés seront reportés dans les documents imprimables des 4 onglets bleus restants. Le nombre de fiches sélectionnées est indiqué en case M6. Les noms des évaluateurs sont à renseigner (de N22 à R27), ils apparaissent dans le Bilan de compétences (évaluateur 1) et l'ASSN (évaluateurs 1 et 2). La date et le lieu (N29 à N32) seront reportés sur le bilan et l'ASSN.
- Liste pour évaluation : cette liste imprimable peut servir pour un groupe jusqu'à 35 élèves, elle permet de noter chaque compétence acquise des niveaux 1 à 7 dans un tableau. Certaines compétences devant être évaluées en enchaînement, une seule case est alors prévue (Niveau 3, 5, 7).
- Liste pour ASSN : Cette liste imprimable peut servir pour un groupe jusqu'à 35 élèves ; elle permet d'évaluer les compétences à réaliser en enchaînement, pour l'obtention de l'ASSN.
- Bilan compétences : 20 pages de bilans individuels sont imprimables depuis cet onglet. Seules les compétences déclarées acquises dans l'onglet «Saisie des compétences » y figurent.
- ASSN : depuis cet onglet, 20 pages d'ASSN sont imprimables pour les élèves sélectionnés depuis l'onglet «Sélection» dont l'ASSN a été déclarée acquise (onglet saisie des compétences).